

Toulouse le 5 Novembre 2021,

Mairie de Lacour
14 rue de la Mairie
82190 Lacour

Objet : A l'attention du Conseil Municipal du mois de Novembre - Commune de Lacour (82)

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier pour faire suite à l'article intitulé « *Plus de 300 hectares de panneaux solaires font débat* » publié le 16 octobre par la Dépêche du Midi et éclaircir certaines informations mentionnées.

Tout d'abord, nous choisissons de ne pas être présents au Conseil Municipal du 11 novembre prochain. Le projet en est pour le moment à ses prémices, un tel conseil serait prématuré. Nous allons dans un premier temps effectuer les études d'impact sur le terrain (agricole, environnementale...). Cela prendra une année et à l'issue nous disposerons de données nous permettant de concevoir le projet Agri-solaire. Nous pourrions alors envisager une rencontre avec la commune à ce moment-là, dans le but de présenter nos premiers résultats concrets.

Concernant les informations présentes dans l'article, nous tenons dans un premier temps à vous signifier qu'un projet d'une envergure de 57 hectares de foncier ne représente un projet Agri-solaire de 57 hectares. En effet, les études environnementales et la prise en compte d'une activité agricole sur le site nous permettront ensuite de connaître plus précisément la surface sur laquelle nous pourrions implanter réellement les panneaux photovoltaïques.

Nous suivons les grandes orientations suivantes par ordre de priorité pour le développement de nos projets sur les terrains agricoles :

- La conservation de l'activité agricole sur le site ainsi que de ses rendements agricoles
- L'adaptation de l'activité photovoltaïque par rapport à cette activité agricole
- La prise en compte des attentes du territoire (Chambre d'Agriculture, Commune, Communauté de communes, Direction Départementale des Territoires ...)
- La prise en compte de l'impact paysager de ce projet

Concernant le volet fiscal mentionné dans l'article, nous avons présenté en juin dernier un projet avec une taille maximale de 57 hectares dont les retombées fiscales avaient été calculées en prenant en compte cette surface pour l'exemple. Cependant, étant donné que la puissance définitive de la centrale solaire sera définie dans un second temps, ces retombées varieront également. Aujourd'hui, nous estimons qu'un projet de 30 MWc serait réaliste en prenant en compte les orientations listées

GROUPE VALECO

188 rue Maurice BEJART - CS 57392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4 - France

Tél. 04 67 40 74 00 - Fax 04 67 40 74 05 - www.groupevaleco.com

SAS au capital de 11 927 511 € - Siren n° 421 177 946 000 31 - RCS Montpellier 1999 8 28



précédemment. Ce projet permettra donc de générer les retombées fiscales annuelles pour la commune d'environ 45 000 €.

Nous sommes accoutumées à donner une dimension territoriale à nos projets, de façon à y inclure un maximum de personnes locales. Nous avons par exemple mis en place sur le secteur des Monts de Lacaune un partenariat avec le fournisseur Ilek. Cela permet aux habitants qui adhèrent à ce fournisseur de bénéficier de réduction sur leurs factures d'électricité ainsi que de consommer l'électricité produite en France et d'origine renouvelable.

Enfin, nous tenons à rectifier certaines informations techniques qui figurent dans l'article. Sachez que la hauteur des panneaux photovoltaïques sur des centrales solaires avec projets ovins ne dépasse pas 2,5 mètres de haut. Nous cherchons une surface plutôt basse car la hauteur de panneaux augmente l'ombrage portée et nécessite d'espacer les rangées de panneaux. Ainsi donc, une hauteur de 10 mètres n'est pas réaliste. De plus, nous utilisons des tables de panneaux photovoltaïques enfoncé dans le sol à l'aide de pieux battus et non pas des ombrières photovoltaïques disposant d'un socle bétonné.

Pour finir, notre projet, portant sur 57 hectares de foncier, n'est pas concerné par une surface de 300 hectares. D'autant plus que, comme indiqué dans ce courrier, l'emprise finale de la centrale incluant une activité agricole ne se fera que sur une partie de ce foncier.

Nous vous prions, Mesdames, Messieurs, de croire qu'en tant que développeurs solaires, notre souhait est d'avancer en concertation avec le territoire sur nos projets.

Mes plus respectueuses salutations,

Nina TREPOS

Chargée de Développement Territorial Photovoltaïque

06 31 46 58 41

ninatrepos@groupevaleco.com



**PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

188, rue Maurice Béjart – CS 57392 – 34 184 MONTPELLIER Cedex 4 – France
Tél. 04 67 40 74 00 – Fax 04 67 40 74 05 – www.groupevaleco.com

GROUPE VALECO

188 rue Maurice BEJART – CS 57392 – 34184 MONTPELLIER Cedex 4 – France

Tél. 04 67 40 74 00 – Fax 04 67 40 74 05 – www.groupevaleco.com

SAS au capital de 11 921 751 € – Siret n° 421 377 046 000 31 – RCS Montpellier 1999 3 28